PUY-DE-DÔME
CONSEIL GENERAL

Temps Modernes
l'atelier

PÔLE CULTUREL
LA HALLE AUX BLÉS

1

Livre 1 - Programme Général

10013AK - Octobre 2010

Programme

Programmation Architecturale

Un programme général

Le programme de l'opération est développé en deux livres : le programme fonctionnel (le présent document) et le programme technique.

Le programme fonctionnel décrit l'opération dans son ensemble :

- Il présente en premier lieu les futurs occupants et leurs principes d'usage de l'équipement : l'organisation générale, l'accessibilité et la gestion des flux, la description des activités…
- il présente ensuite le bâtiment, ses atouts et contraintes, ses principes de requalification et de restructuration ;
- il présente enfin l'organisation spatiale des activités dans les volumes disponibles, issue d'un long processus de faisabilité et désormais actée par l'ensemble des protagonistes.

Un programme technique

Le programme technique apporte une lecture spécifique de la restructuration du bâtiment et des performances d'usage attendues de l'équipement. Il est organisé par thématiques d'ouvrages et par typologies de locaux.

Sommaire du Livre 1

Un outil culturel au service du territoire 3

A Présentation générale 5
- Le pôle culturel départemental : vocation et usages 6
- La halle aux blés : situation et histoire 7
- Les chiffres clés du projet 8
- Les objectifs du maître d'ouvrage 9

B Le pôle culturel 11
- Organisation fonctionnelle générale 12
- Présentation des activités et des effectifs 14
- Expression des besoins en locaux et surfaces 20

C La halle au blé 26
- Organisation structurelle générale 27
- Valorisation du patrimoine historique 28

D Le projet 29
- Interface avec le domaine public 30
- Organisation spatiale des activités 31

UN ÉQUIPEMENT CULTUREL UNIQUE DANS UN LIEU EMBLÉMATIQUE

Mesdames, mademoiselles, messieurs,

Cela fait 10 ans déjà, qu'après nombre de projets avortés, la Halle aux blés de Clermont-Ferrand a été laissée à l'abandon par ses propriétaires successifs.

Le Conseil général du Puy-de-Dôme l'a rachetée en 2007 et a décidé de la réhabiliter pour en faire un lieu de culture qui ne devrait ressembler à aucun autre en France, lorsqu'il ouvrira ses portes en 2014.

Cet équipement sera tout à la fois un lieu de vie, un espace de monstration, un d'échanges et de rencontres mis à disposition de tous les territoires et de tous les publics du département. Et ceci naturellement dans le respect de ses qualités patrimoniales.

Il va donc vous appartenir de redonner vie à ce bâtiment néo-classique exceptionnel, de lui rendre la beauté de ses volumes et d'y implanter tout aussi élégamment des activités nouvelles propices aux bouillonnements artistiques, scientifiques et culturels, sans pour autant défloner le geste architectural de ses origines.

Il s'agit-là d'un véritable défi à la mesure du bâtiment ; d'un objectif certes difficile à atteindre, en même temps que parfaitement réaliste et bien adapté aux besoins exprimés par ses futurs utilisateurs.

C'est ainsi que la Halle aux blés nouvelle devra assumer une triple vocation :

- celle d'être un espace de référence pour les territoires, favorisant la coopération de tous les acteurs culturels puydômois et l'émergence de leurs productions ;
- celle d'être un lieu de soutien de promotion et de valorisation des ressources culturelles du département ;
- celle d'être un carrefour d'innovation traitant des questions de société et favorisant le débat citoyen dans des espaces de rencontres avec le public, qui soient les plus chaleureux et accueillants possibles.

Aussi vous revient-il la mission de faire passer le flambeau de notre Halle aux blés entre un ancien, ô combien prestigieux mais qui n'existe plus, et un nouveau que vous allez créer avec tous les talents et l'ingéniosité dont nous vous savons capables, afin que ce futur phare culturel départemental contienne d'illuminer avec bonheur tous les champs de la création humaine.

Je sais que vous consacrerez à ce projet le meilleur de vous même et je vous en remercie par avance.

Cordialement à vous,

Serge LESBRE, conseiller général de Clermont-Sud, délégué aux cultures urbaines.

PUY-DE-DÔME
CONSEIL GÉNÉRAL

A PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Temps Modernes
l'atelier

Le Pôle Culturel Départemental : Vocation et Usages

Contexte

Le Conseil Général du Puy de Dôme souhaite réhabiliter l'ancienne Halle au Blé pour en faire un équipement "phare" dans le département. Bâtiment emblématique datant de la fin du 18ème et du début du 19ème siècle, l'objectif est de mettre en valeur ce patrimoine à travers une reconversion de qualité, respectueuse de l'architecture du lieu. Cette réhabilitation vise à faire de la Halle au Blé *"la clé de voûte de l'action culturelle dans le département"*.

Concept du projet : un "outil"

Le concept consiste en l'élaboration d'un outil d'ingénierie, de diffusion et de promotion de l'action culturelle pour le territoire au service des populations et des acteurs culturels du département du Puy de Dôme.

Il s'agit d'élaborer à partir de ce concept d'ingénierie un outil cohérent, homogène et réactif qui se compose à la fois d'epaces pluridisciplinaires modulables et de moyens matériels évolutifs afin de :

- Soutenir, acompagner et structurer le développement artistique, culturel du département ;
- Induire, instaurer et inventer de nouvelles pratiques culturelles ;
- Imaginer, accueillir et créer les conditions d'une pépinière d'artistes territoriale et rapprocher la création et les populations ;
- Informer, défendre et valoriser le travail, les projets et l'expérimentation des équipes culturelles et des acteurs ;
- Comprendre, réflechir et veiller à l'évolution du département à travers des regards croisés sur les création artistiques et les cultures d'ici et d'ailleurs.

Trois domaines d'activités stratégiques

L'action engagée par le Conseil Général abritée par le futur équipement s'organise selon trois pôles :

- ***Soutien et promotion***

pour partager à travers le développement des échanges professionnels et des formations d'une part et la mise à disposition de centre de ressources humaines et d'équipement d'autre part ;

- ***Animation et médiation***

pour sensibiliser grâce au décloisonnement des pratiques culturelles et l'instauration de nouveaux rapports aux publics d'une part et l'interaction permanente des acteurs et simultanéité des pratiques en un même lieu d'autre part ;

- ***Création et diffusion***

pour évoluer en restituant l'identité du territoire à travers les disciplines artistiques et en maintenant la transversalité à travers la tradition artistique et la création contemporaine.

La Halle au Blé : Situation et Histoire

Une Situation Privilégiée

Le bâtiment de l'ancienne Halle au Blé est situé sur les parcelles cadastrées IN1 et 2 formant un ilôt unique.

Le site est circonscrit au bâtiment, compte tenu de son inscription dans le tissu urbain dense de Clermont-Ferrand.

Proche du centre historique et de la cathédrale gothique Notre Dame de l'Assomption, le site privilégie d'une situation stratégique et centrale.

Clermont Ferrand : plan de ville

Clermont Ferrand : réseau de transports en commun

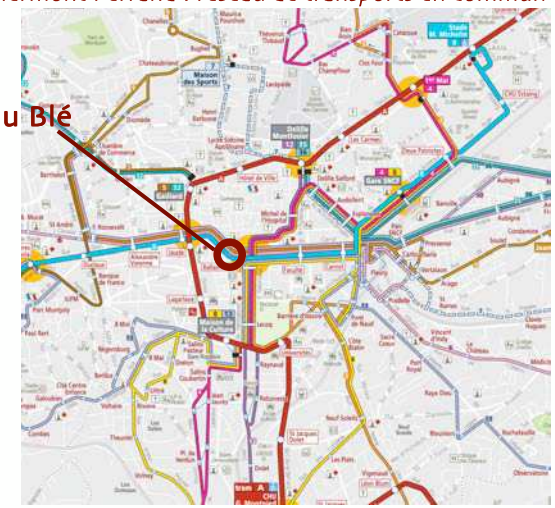

Une Forte Présence

Délimité par les rues de Balainvilliers, du Maréchal Joffre, d'Enfer et Bréchet, le bâtiment est remarquable de par son architecture. Le quartier est bien desservi par le réseau de transports en commun. Plusieurs ligne de bus ainsi que la ligne de tramway permettent un accès facile.

Un Bâtiment de Caractère / Une Histoire

La décision d'édifier un nouveau marché au blé fut prise en janvier 1761, lorsque le Conseil de Ville arrêta son choix sur la place du Cerf comme lieu d'implantation de la nouvelle halle. Cette place était située à l'extrémité nord-est d'un boulevard en cours de construction (la rue Ballainvilliers). Après nivellement du terrain, l'ingénieur des Ponts et Chaussées François-Charles Dijon (1705-1785) fut chargé d'établir le projet de construction de la halle en 1762.

L'édifice fut modifié entre 1823 et 1825 par l'ajout de deux étages. A partir de 1931, il est transformé en école des beaux-arts et ce jusqu'en 1999. Après le départ de l'école et jusqu'à ce jour, le bâtiment est resté désaffecté.

Le bâtiment est décrit dans l'arrêté d'inscription au titre des monuments historiques du 12 février 2002 comme "un exemple élégant de style néo-classique en Auvergne".

Les Chiffres-Clé du Projet

1333 **Superficie du site** exprimée en m². Cette surface comprend également l'emprise destinée à l'aménagement d'un parvis extérieur pour sécuriser l'entrée principale.

400 **Nombre de personnes potentielles** dans le pôle culturel "la Halle aux Blés". Ceci correspond à une évaluation liée à la nature de l'activité et au potentiel du bâtiment. Il conviendra de préciser cette valeur en phase projet.

3 Compte tenu de l'effectif potentiel, l'équipement est classé en **troisième catégorie** (de 301 à 700 personnes) au regard de la réglementation incendie, et de type **Y** (musée et établissement à vocation culturelle).

L'espace pluridisciplinaire est classables en type **L** (Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles, ou à usages multiples).

2400 **Surface totale** du programme, exprimée en m². Cette surface a été ajustée en fonction de la capacité du bâtiment et de l'étude de faisabilité.